Image not found or type unknown

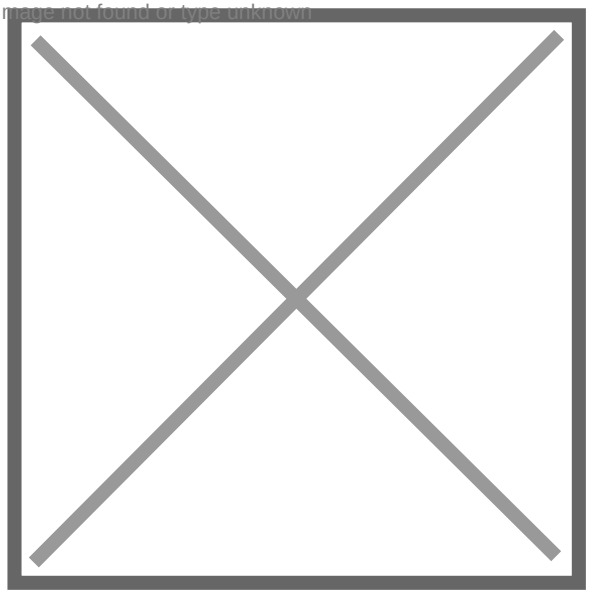

Mon ex mari me demande de révaluer ma pa

Par **vincent**, le **21/01/2010** à **23:29**

Bonjour,
Mon ex à la garde de mes enfants. Ceux ci n accepte pas mon ami et de ce fait préfére rester chez leur pére.
Je paye une pension alimentaire de 210e pour mes deux enfants.
Pour résumer la situation quand j ai payé la PA il ne me reste que 1100 pour vivre.
Quant à lui aprés paiement de celle ci il lui "reste" 1920e pour vivre.
Cela ne lui suffit pas il demande donc maintenant 320e pour mes deux enfants.
Bien sur je ne trouve pas ça juste, mais le JAF en décidera peut etre autrement.
Donc il va peut etre se retrouver avec 2030e pour vivre et moi 950e.
Je tiens à signaler qu il ne paye pas de loyer, et moi oui(500e).
Pensez vous qu il va réussir dans ses investigations.
merci

Par **Marion2**, le **21/01/2010** à **23:39**

Bonsoir,

Il est certain que nous ne pouvons pas répondre à la place du JAF.

Vous pourrez toujours apporter pour votre défense qu'il ne paye pas de loyer et doit sûrement bénéficier des allocations familiales.

Lorsque la pension alimentaire a été fixée la 1ère fois, viviez-vous avec votre ami ?

Si ce n'est pas le cas, les revenus de votre ami seront pris en compte et il en sera de même si votre ex Mari/Compagnon vit avec quelqu'un.

Cordialement.

Par **vincent**, le **22/01/2010** à **05:44**

bonjour,
Quand le JAF a établi ma PA je vivais deja avec mon ami.
Pensez vous que ceci pourrait jouer en ma faveur?
Je tiens à signaler que je participe aussi à l éducation de mes enfants, en payant la moitié des voyages pédagogiques organisés par le lycée, et j ai également participé de moitié au paiement du permis de conduire de mon enfant le plus agé...
Donc malgrés tout je participe à tout ce qui incombe à l éducation de mes enfants.
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés